

Membre du CHSCT

Formation initiale, dans le cadre d'une Délégation Unique du Personnel (DUP)



Objectifs pédagogiques

- Découvrir et assimiler le fonctionnement, les attributions, le rôle et les missions du CHSCT
- Réaliser les bases du DUER de l'entreprise
- Pérenniser la démarche d'évaluation des risques avec la mise en place d'une démarche d'amélioration continue de la santé et sécurité au travail
- Connaître et différencier les risques professionnels et appréhender les méthodes d'analyse des risques
- Contribuer à la mise en place et à l'optimisation d'un plan d'actions
- Assimiler les méthodes d'analyse des accidents, incidents et presqu'accidents

Organisation

 Public concerné Membres nouvellement élus d'une DUP	 Durée 21h sur 3 jours	 Effectifs De 3 à 9 stagiaires / groupe
 Déroulement Chez vous (intra-entreprise) ou chez nous (inter-entreprises)	 Méthodes pédagogiques Exposés interactifs, vidéos, échanges entre participants, études de cas	

Documents remis

Attestation individuelle de formation
« Aide mémoire » pour chaque participant
Livret d'exercices
Clé USB contenant diverses documentations d'aide
aux missions des membres du CHSCT



 nos prochaines dates
www.protectup.fr/calendrier

Nous contacter

☎ 09 86 23 33 22 ✉ contact@protectup.fr



Contenu

Partie théorique avec des applications pratiques



Fonctionnement et attributions du CHSCT

- *Organisation et fonctionnement du CHSCT*
- *Les moyens, les compétences et les attributions du CHSCT*

Enjeux et acteurs de la sécurité

- *Les enjeux humain, économique, réglementaire et juridique*
- *Les acteurs internes et externes de la prévention*

Evaluation des risques

- *La réglementation*
- *Le mécanisme accidentel et les différents risques*
- *Les différentes méthodes d'évaluation des risques*

Maitrise des risques

- *Le plan d'actions*
- *Les principes généraux de prévention*
- *L'adéquation des mesures de prévention/protection au contexte de l'entreprise*

Analyse des accidents, presque accidents et incidents

- *L'utilité et les définitions*
- *Les méthodes d'analyse*
- *Les démarches associées*

Test d'évaluation des acquis

Les études de cas pour l'observation des risques seront réalisées :

- *d'après l'observation des postes de travail de l'entreprise directement sur site ;*
- *à partir de vidéos - photos apportées par le participant ;*
- *à partir de vidéos - photos mises à disposition par le formateur.*

Sur demande, il sera possible de réaliser une approche sur la pénibilité au travail (réglementation, facteurs de pénibilité et prévention) ainsi qu'une approche sur les risques psychosociaux (composantes, méthodes d'évaluation) ou tout autre sujet jugé nécessaire.

Votre intervenant au sein de l'équipe PROTECT'UP

Formateur CHSCT et en santé et sécurité au travail

« Contribuer à la sécurité de tous, c'est l'affaire de chacun. »

N'attendez plus pour vous former !

